



N° 57/2015

---

## ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

---

---

## RAPPORT D'INFORMATION

PRÉSENTÉ

*à la suite de la mission effectuée en République du Kosovo  
du 30 mars au 3 avril 2015*

PAR UNE DÉLÉGATION DU GROUPE D'ETUDES À VOCATION INTERNATIONALE  
SUR LE KOSOVO<sup>(1)</sup>

---

(1) Cette délégation était composée de Mme Geneviève Gosselin-Fleury, *Présidente*, M. Francis Hillmeyer, *vice-président*, MM. René Rouquet et Jean-Luc Reitzer.

## SOMMAIRE

	Pages
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>CARTE.....</b>	<b>7</b>
<b>I. UN JEUNE ÉTAT EN QUÊTE DE RECONNAISSANCE .....</b>	<b>9</b>
A. UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE INCOMPLÈTE .....	9
1. Un conflit sanglant.....	9
2. Une indépendance encore contestée .....	11
3. Une volonté d'intégration .....	11
B. UNE JEUNE DÉMOCRATIE.....	12
1. La Constitution de 2008.....	12
2. Une crise politique et sociale .....	13
<b>II. UNE FORTE ATTENTE VIS-À-VIS DE LA FRANCE .....</b>	<b>14</b>
A. ENTRETIENS AU PARLEMENT .....	14
1. Entretien avec le Président de l'Assemblée.....	14
2. Entretien avec la commission des Affaires étrangères .....	16
3. Entretien avec la commission de l'Intégration européenne .....	16
4. Rencontre avec le groupe d'amitié .....	19
B. ENTRETIENS AVEC L'EXÉCUTIF.....	20
1. Audience de la Présidente de la République.....	20
2. Entretien avec le Premier ministre .....	21
3. Entretien avec le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et le ministre de l'Intégration européenne .....	23
4. Entretien avec le recteur de l'Université de Prizren .....	25
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>27</b>
<b>ANNEXE : PROGRAMME DE LA VISITE OFFICIELLE DU GEVI SUR LE KOSOVO .....</b>	<b>29</b>



## INTRODUCTION

Invitée par l’Assemblée de la République du Kosovo, une délégation du groupe d’études à vocation internationale (GEVI) sur le Kosovo s’est rendue à Pristina du 30 mars au 3 avril 2015.

La délégation était conduite par Mme Geneviève Gosselin-Fleury (SRC, Manche), présidente du groupe d’études, accompagnée de MM. Francis Hillmeyer (UDI, Haut-Rhin), vice-président, René Rouquet (SRC, Val-de-Marne) et Jean-Luc Reitzer (UMP, Haut-Rhin). La mission, initialement prévue en 2014, avait dû être reportée en raison d’élections anticipées au Kosovo en juin 2014, suivies d’une période de six mois au cours de laquelle aucun accord n’avait pu être trouvé pour former le nouveau Gouvernement.

À Pristina, la délégation s’est entretenue avec le Président de l’Assemblée, M. Kadri Veseli, et a participé à des réunions avec la commission des Affaires étrangères, la commission de l’Intégration européenne, ainsi qu’avec les membres du groupe d’amitié Kosovo-France, représentant les différents partis et minorités du pays.

Le président de la commission des Affaires étrangères, M. Enver Hoxhaj, et la présidente de la commission de l’Intégration européenne, Mme Teuta Sahatqija, ont offert un déjeuner et le président du groupe d’amitié Kosovo-France, M. Sabri Hamiti, un dîner en l’honneur de la délégation. L’ambassadrice de France, S. Exc. Mme Maryse Daviet, a accompagné la délégation tout au long de son séjour et organisé une réception à sa résidence avec ses collaborateurs ainsi que des représentants d’entreprises françaises présentes au Kosovo, telles Aéroports de Lyon ou Intermarché.

Les députés français ont été reçus par la Présidente de la République, Mme Atifete Jahjaga, le Premier ministre, M. Isa Mustafa, le Vice-Premier ministre, ministre des affaires étrangères, M. Hashim Thaçi, et le ministre de l’Intégration européenne, M. Bekim Collaku, ainsi que le vice-ministre des affaires étrangères, M. Petrit Selimi. Une conférence de presse, télévisée, a permis à Mme Gosselin-Fleury et son homologue M. Hamiti de rappeler l’importance de nos échanges et l’attente de nos amis Kosovars, notamment en matière de soutien pour une libéralisation des visas.

La délégation s’est déplacée à Prekaz, au nord-ouest de la capitale, où elle a été accueillie par un survivant de la famille Jashari, encerclée puis tuée par des troupes serbes en 1998, et a déposé une gerbe sur la tombe du résistant devenu héros national, Adem Jashari.

Les députés se sont rendus ensuite à Prizren, dans le sud du pays, où ils ont rencontré le recteur de l'Université. Cette personne franco-kosovare est très désireuse de développer l'enseignement de notre langue et souhaite le soutien de la France pour son pays désormais observateur à l'Organisation internationale de la Francophonie.

Le lendemain, les députés se sont rendus dans l'Ouest du pays et ont visité les monastères serbes orthodoxes de Pejë et Deqan. Ils ont été reçus par leurs responsables qui leur ont fait part de graves menaces pour leur sécurité après la guerre de 1999, mais reconnaissent une nette amélioration de la situation pour leur minorité.

Au cours de son séjour, la délégation a été à même de se faire une idée plus précise de la situation au Kosovo, jeune État en quête de reconnaissance internationale et recherchant le soutien de la France.

## CARTE





## I. UN JEUNE ÉTAT EN QUÊTE DE RECONNAISSANCE

L’Albanie devenant indépendante de l’empire ottoman en 1912, sa partie nord est rattachée au royaume de Serbie : c’est la province du Kosovo, qui fera ensuite partie de la Yougoslavie.

Le pays compte aujourd’hui 1,8 million d’habitants pour une superficie de 10 887 km<sup>2</sup>. Ce n’est qu’au terme d’un conflit sanglant avec la Serbie qu’il a pu obtenir son indépendance et qu’il cherche à présent une complète reconnaissance internationale.

### A. UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE INCOMPLÈTE

Les Albanais revendiquent une présence très ancienne sur le territoire de leurs ancêtres illyriens, tandis que les Serbes fondent leur nation sur la bataille du « Champ des Merles », proche de Pristina, et considèrent donc le Kosovo comme terre serbe : cet affrontement nationaliste a donné lieu à un violent conflit qui s’internationalisa en 1999.

#### 1. Un conflit sanglant

La Yougoslavie, créée au lendemain de la Première guerre mondiale, est un royaume constitué, autour de la Serbie, des anciennes possessions balkaniques des empires austro-hongrois et ottoman. Après la Seconde guerre mondiale, la monarchie est remplacée par une république socialiste fédérative, sous

la direction du croate Tito. Chaque État membre dispose d'une autonomie réelle.

Le Kosovo, lui, n'est qu'une région dont l'autonomie est néanmoins renforcée en 1974. C'est la mort de Tito, en 1980, qui a entraîné des conflits entre les différentes nations, jusqu'à l'éclatement puis la disparition de la Yougoslavie.

L'accession au pouvoir à Belgrade en 1989 de l'ultra-nationaliste serbe Slobodan Milosevic conduit à des affrontements armés avec la Croatie puis la Bosnie-Herzégovine, qui quitteront la Fédération.

Au Kosovo, l'autonomie est supprimée par un référendum organisé en Serbie en juin 1990. Alors que les Albanais représentent près de 90 % de la population, leurs institutions sont dissoutes, l'usage de l'albanais interdit, l'université de Pristina fermée et les Kosovars interdits d'emplois publics.

Une véritable tentative de « purification ethnique » est mise en place. Une résistance s'organise, non violente sous l'impulsion de l'écrivain Ibrahim Rugova, puis armée avec l'UÇK en 1997. Devant l'ampleur des violences perpétrées par les forces serbes, le Groupe de contact (États-Unis, France, Allemagne, Italie et Russie) négocient les accords de Rambouillet de mars 1999.

Le refus de signer de Milosevic conduit l'OTAN à intervenir en frappant Belgrade, dont les troupes et l'administration quittent alors le Kosovo.

## **2. Une indépendance encore contestée**

Le 10 juin 1999, le Kosovo est placé sous l'autorité provisoire des Nations Unies, représentées par la MINUK (Mission intérimaire des Nations Unies au Kosovo). En mars 2004, des Albanais s'en prennent à la population serbe protégée par la force de l'OTAN, la KFOR, et des églises orthodoxes sont attaquées.

Le Secrétaire général de l'ONU dépêche alors comme envoyé spécial l'ancien Président finlandais Martti Ahtisaari pour aboutir à une solution acceptable par les deux parties.

Le 17 février 2008, le Kosovo se déclare indépendant et adopte une Constitution le 15 juin qui reprend le plan Ahtisaari en établissant un régime parlementaire garantissant les droits des minorités. Une mission de l'Union européenne EULEX est chargée d'accompagner la mise en place de l'État de droit.

Aujourd'hui, en 2015, le Kosovo est reconnu par 110 États mais pas par la Serbie, la Russie, ni par cinq des États membres de l'Union européenne (Espagne, Roumanie, Slovaquie, Grèce, Chypre).

C'est d'abord une forte volonté d'intégrer l'Union européenne qui va déterminer la politique extérieure du Kosovo.

## **3. Une volonté d'intégration**

Le Kosovo comme la Serbie ont compris l'importance d'un dialogue pour une normalisation de leurs relations, condition exigée pour le dépôt futur de leur demande d'adhésion à l'Union européenne.

Le Kosovo est observateur au Conseil de l'Europe et espère vite devenir membre à part entière.

De même, il participe aujourd'hui à des programmes de l'Union européenne, ce qui est un premier pas vers une future intégration.

Le pays est également devenu observateur à l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie) à Dakar en novembre 2004, ce qui démontre l'intérêt qu'il porte aux relations avec la France.

## B. UNE JEUNE DÉMOCRATIE

### 1. La Constitution de 2008

Promulguée le 15 juin 2008, la Constitution de la République du Kosovo reprend le plan Ahtisaari en instaurant un régime parlementaire monocaméral avec des droits spécifiques reconnus aux minorités.

L'Assemblée du Kosovo se compose de 120 députés, 100 pour les albanophones (90 % de la population), 10 pour les Serbes et 10 pour les autres minorités : Turcs, Roms, Croates, Bosniaques, Goranis et Monténégrins.

L'Assemblée est élue pour 4 ans au scrutin proportionnel avec des listes nationales. Elle investit le Gouvernement et peut le censurer. Elle élit le Président de la République, aux pouvoirs limités. Les citoyens disposent d'un droit de pétition devant elle.

Les premières élections ont eu lieu avant l'indépendance, en novembre 2007 : le PDK, branche armée de Hashim Thaçi les remporte devant le LDK de

l'ex-Président Rugova. Les deux partis forment une coalition et M. Thaçi devient Premier ministre.

À l'automne 2010, le Gouvernement fait l'objet d'une censure, suite à l'éclatement de la coalition. De nouvelles élections ont lieu en décembre et reconduisent le Premier ministre Thaçi. Devant son incapacité à faire adopter son projet de création d'une armée kosovare, l'Assemblée s'auto-dissout en mai 2014.

Aux élections de juin 2014, le PDK obtient 37 sièges et le LDK 30. Après 6 mois de blocage, un compromis est trouvé entre les deux partis : Isa Mustafa, chef du LDK, devient Premier ministre et Hashim Thaçi vice-Premier ministre, avec le soutien des 9 députés serbes de Srpska.

## **2. Une crise politique et sociale**

La situation économique est préoccupante, avec un taux de chômage de plus de 40 %. En janvier 2015, de violentes manifestations éclatent à Pristina. Elles font suite à des propos du ministre serbe Jablanovic, chef de Srpska, qui avait qualifié de « sauvages » des Kosovars albanais après des agressions contre des pèlerins serbes. Les partis d'opposition Vetevendosjë (autodétermination), AAK et Nisma soutiennent les manifestants. Le 3 février, le Premier ministre se résout à se séparer de son ministre serbe, ce qui entraîne la suspension du soutien de Srpska.

La situation a entraîné une crise sociale avec le départ de près de 100 000 Kosovars pour l'étranger, via la frontière serbo-hongroise.

## II. UNE FORTE ATTENTE VIS-À-VIS DE LA FRANCE

Les nombreux entretiens avec l'ensemble de nos interlocuteurs ont permis à la délégation de se rendre compte de l'importance qu'attachent nos amis Kosovars au développement de nos échanges.

### A. ENTRETIENS AU PARLEMENT

#### 1. Entretien avec le Président de l'Assemblée

*Co-fondateur avec Hashim Thaçi de l'UÇK, Kadri Veseli (PDK) a été à la tête du service de renseignement du Kosovo jusqu'à sa suppression avec l'indépendance en 2008. Il est élu Président de l'Assemblée le 8 décembre 2014.*

M. Veseli se réjouit d'accueillir une délégation du Parlement d'un pays qui a aidé le sien dans sa phase de transition. En effet, l'Assemblée nationale française a dirigé à partir de 2003, dans le cadre d'un projet financé par l'Union européenne, un consortium incluant le Bundestag et la Chambre des Représentants belge afin d'assister l'Assemblée du Kosovo dans la réorganisation de ses services et l'amélioration du processus législatif. De nombreuses visites à Pristina de fonctionnaires français ont été organisées, de même que des stages pour des députés et fonctionnaires kosovars à Paris.

Le Président rappelle que le travail de l'Assemblée a repris après six mois de vacance. Les principaux textes en cours d'examen sont :

- la ratification de l'accord d'association avec l'Union européenne ;

- un projet de loi sur les écoutes mais celui-ci ne recueille pas de majorité parmi les députés, faute de garanties suffisantes ;
- un projet de loi sur les Kosovars participant à des combats à l'étranger (en Syrie) ;
- un projet de loi amendant la Constitution pour instaurer un tribunal spécial chargé de juger les crimes commis pendant la guerre par l'UÇK (*Il est adopté le 3 août 2015 ; le siège du tribunal sera aux Pays-Bas*).

M. Veseli décrit la situation économique comme satisfaisante, avec une croissance de 2,5 %, mais comprend l'attente de la population face à une stagnation économique et sociale qui se poursuit. Il remercie l'ambassadrice de France pour son soutien, ses conseils et les rencontres qu'elle organise avec des entreprises françaises. Il estime que l'Union européenne devrait s'impliquer davantage sur ce sujet et aborder le problème de la libre circulation des citoyens kosovars.

Mme Gosselin-Fleury l'interroge alors sur le pourcentage de jeunes et de chômeurs. M. Veseli précise que 70 % ont moins de 30 ans et que le chômage atteint 40 % de la population active.

M. Reitzer s'inquiète de savoir sur quoi s'appuie la croissance. Le Président explique qu'existent un grand nombre de PME et que le pays dispose d'une agriculture riche et de ressources minières (lignite, bauxite,...) et hydro-électriques. Il insiste sur la nécessité de faciliter les investissements étrangers. La priorité est la formation des jeunes et la mise en place d'un État de droit, sans corruption. Il déplore que 30 % de la population active ait choisi de partir à l'étranger.

## **2. Entretien avec la commission des Affaires étrangères**

*Le président de la commission, Enver Hoxhaj (PDK), a été ministre de l'Éducation puis des Affaires étrangères. Il est professeur agrégé de sciences politiques.*

M. Hoxhaj, qui a été reçu par le groupe d'études à Paris en février 2015, se réjouit de sa visite à Pristina. C'est sous l'égide de la commission qu'il préside qu'a été reconstitué le groupe d'amitié Kosovo-France auquel il prête un intérêt tout particulier.

Il remercie le groupe d'études pour son soutien en matière de visas et pour une future adhésion au Conseil de l'Europe. Il importe que le Kosovo réintègre la liste des pays d'origine « sûrs » d'où l'a malencontreusement exclu un arrêt récent du Conseil d'État français.

L'ensemble des députés présents, représentant les différents groupes politiques et minorités au Parlement, remercie la France pour son soutien à une reconnaissance internationale du Kosovo et son adhésion aux institutions européennes.

## **3. Entretien avec la commission de l'Intégration européenne**

*La présidente de la commission, Mme Teuta Sahatqija (LDK), scientifique de formation, maîtrise parfaitement le français qu'elle a appris en suivant les cours organisés par l'ambassade de France. Elle a été nommée en août 2015 consule générale à New-York et devra donc renoncer à ses activités politiques.*

Les députés de la commission représentent les différents partis. Ils expriment le souhait d'avoir davantage de contacts avec les différentes commissions homologues des Parlements de l'Union européenne.

La priorité pour le Kosovo étant l'adhésion au Conseil de l'Europe, un soutien est nécessaire pour contrer l'influence de la Serbie soutenue par la Russie.

M. René Rouquet, président de la Délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) et vice-président de l'APCE, explique qu'il a de nombreux contacts pendant les sessions mais aussi en-dehors et qu'il a eu l'occasion d'intervenir pour soutenir l'adhésion du Kosovo.

Il regrette que le Kosovo soit, avec la Biélorussie, le seul pays non admis. Il essaie de faire pression sur les pays opposés, minoritaires, en rencontrant leurs ambassadeurs et a demandé un entretien avec M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, pour aborder ce point avec lui.

L'autre principale préoccupation de la commission est le problème des visas : comment expliquer aux jeunes pourquoi il leur est si difficile d'obtenir un visa pour voyager en Europe ?

Mme Gosselin-Fleury rappelle la démarche qu'elle avait faite auprès de M. Manuel Valls, à l'époque ministre de l'Intérieur, pour que le Kosovo rejoigne la liste des « pays d'origine sûrs ». Ceci aboutira à une décision de l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) du 16 décembre 2013, qui ajoute à cette liste le Kosovo ainsi que l'Albanie et la Géorgie.

Malheureusement, le Conseil d’État, saisi par plusieurs ONG dont Amnesty International, a annulé cette décision le 10 octobre 2014, en jugeant que, malgré des évolutions positives, les conditions n’étaient pas davantage remplies aujourd’hui qu’il y a deux ans, lors de sa décision d’annulation de l’inscription le 26 mars 2012. Si cette décision peut être considérée comme favorable aux réfugiés « politiques » dont la situation serait examinée avec plus de bienveillance, la conséquence pratique est que les Kosovars se voient plus difficilement attribuer le visa Schengen et que des filières d’émigration clandestine se développent avec la Serbie, créant ainsi un « appel d’air » très préoccupant.

La présidente du GEVI s’engage avec ses collègues à redemander au ministre de l’Intérieur M. Bernard Cazeneuve, dont elle rappelle qu’elle est la suppléante, de bien vouloir demander à l’OFPRA de prendre une décision réinscrivant le Kosovo sur cette liste.

Une autre demande de la commission concerne la coopération entre nos deux chambres : celle-ci a été très importante et, d’ailleurs, le premier Secrétaire général de l’Assemblée de transition a été un fonctionnaire l’Assemblée nationale française ! Les députés kosovars souhaitent donc une reprise de cette coopération pour une formation des administrateurs, avec des stagiaires reçus à Paris ou des experts envoyés à Pristina.

La dernière demande est relative à l’adhésion au « Partenariat pour la Paix », dans le cadre de l’OTAN. M. Hillmeyer, membre de la délégation française à l’Assemblée parlementaire de l’Atlantique Nord, rappelle que l’OTAN compte 28 membres et 13 associés

et que les demandes sont nombreuses. L'article 5 du Traité prévoyant qu'un pays membre agressé soit défendu par les autres, l'adhésion serait évidemment un atout solide pour le jeune État.

#### **4. Rencontre avec le groupe d'amitié**

*Le groupe d'amitié Kosovo-France est présidé par M. Sabri Hamiti (LDK), professeur de littérature et écrivain ayant fait des études à la Sorbonne.*

Le groupe d'amitié vient de se reconstituer et son président a été reconduit. Celui-ci rappelle que de 2006 à 2008 ont eu lieu de nombreux échanges dans le cadre d'une coopération interparlementaire et que lui-même s'est rendu plusieurs fois à Paris. Il souhaite donc une reprise de cette coopération bilatérale fructueuse car il est lui-même très attaché aux valeurs incarnées par la France.

Le groupe d'amitié souhaite trouver avec son homologue français un soutien réel pour l'entrée du Kosovo au Conseil de l'Europe.

Mme Sahatqija, également membre du groupe d'amitié, remarque que le rapporteur désigné pour le projet d'adhésion, l'Espagnol Agustin Conde, ne s'est jamais rendu au Kosovo depuis sa nomination en 2014. Elle demande à M. Rouquet s'il peut intervenir. Celui-ci précise qu'il fait un point après chaque session sur l'évolution du dossier avec l'ambassadeur du Kosovo. Le problème est que l'Espagne refuse de reconnaître le Kosovo. Il se dit pourtant optimiste : le rapporteur n'est désigné que pour deux ans.

Le député représentant la minorité rom s'exprime, en français, pour attirer l'attention sur les

problèmes de travail et de santé rencontrés par sa communauté.

M. Jean-Luc Reitzer remarque que le Kosovo a un problème d'image à l'extérieur alors que la délégation a pu, au cours de sa visite, constater les progrès considérables accomplis par le pays. Selon lui, le pays aurait tout intérêt à renforcer la promotion de son image.

M. Francis Hillmeyer, lui aussi élu d'Alsace, a rencontré des réfugiés kosovars en France et leur a demandé les raisons de leur exil. La répression politique étant aujourd'hui un argument peu crédible, c'est bien souvent un problème de santé qui est avancé, pour une maladie non soignée ou non prise en charge au Kosovo. On compte environ 40 000 émigrés kosovars en France.

## B. ENTRETIENS AVEC L'EXÉCUTIF

### 1. Audience de la Présidente de la République

*Mme Atifete Jahjaga, ancienne directrice générale adjointe de la police, a été élue par le Parlement, pour cinq ans, Présidente de la République en avril 2011. Si son pouvoir est limité aux termes de la Constitution, elle est très engagée dans la lutte contre la corruption et anti-terroriste et a représenté un élément essentiel de stabilité lors des six mois de vacance du pouvoir en 2014.*

La Présidente commence par remercier la France pour son soutien à la mise en place de la démocratie au Kosovo. Elle apprend le français, langue internationale, et se félicite que son pays soit désormais observateur à l'OIF.

La principale tâche que s'est fixée Mme Jahjaga est le renforcement de l'État de droit, par la lutte contre la corruption et le crime organisé. Elle est consciente que seul le développement économique sera un facteur de paix et de stabilité. Elle rappelle que le passé récent de son pays a été douloureux, ponctué de massacres, de viols,... Aujourd'hui, plusieurs accords ont été conclus avec l'Union européenne mais elle déplore la lenteur de leur mise en œuvre. De même, les difficultés continuant avec la Serbie, elle demande l'aide de la France pour faire progresser le dialogue avec ce pays.

La Présidente est convaincue que l'Union européenne est l'avenir pour l'ensemble des Balkans, opinion partagée par plus de 80 % de la population.

Ceci implique que soit installé un processus d'évaluation pour une libéralisation des visas. Il importe de freiner l'exode massif des Kosovars : la coopération entre polices a déjà porté ses fruits mais doit être renforcée. Il est injuste que ce soit le Kosovo qui paie pour les autres. La Présidente a visité de nombreuses villes pour expliquer que cette fuite ne conduit qu'à un leurre et que des filières mafieuses profitent de la misère des candidats à l'émigration. Le Kosovo est prêt à mettre en œuvre les critères européens exigés.

## **2. Entretien avec le Premier ministre**

*Professeur d'économie, Isa Mustafa était un proche d'Ibrahim Rugova et de l'ancien Président du Kosovo Fatmir Sejdiu. Chef de la LDK depuis 2010, il a été maire de Pristina de 2007 à 2013.*

Le Premier ministre explique les difficultés auxquelles est confronté son pays pour assurer sa

sécurité. Il importe de lutter contre le terrorisme et l'émigration clandestine, tout en garantissant une pratique démocratique du régime.

Mme Gosselin-Fleury comprend le problème puisqu'en France est en cours d'examen un projet de loi sur le renseignement et les écoutes et qu'une commission d'enquête sur la surveillance des filières et des individus djihadistes, dont elle est vice-présidente, a rendu son rapport en juin 2015.

L'ambassadrice de France fait remarquer l'intérêt d'une action commune entre les polices de nos deux pays et de toute l'Europe et se félicite du « coup de filet » de Besançon pour démanteler des filières de passeurs.

M. Mustafa souhaite renforcer davantage notre coopération dans ce domaine et remercie la France pour ses initiatives. Il se dit conscient de l'importance d'un développement économique suffisant, indispensable pour que les jeunes Kosovars regardent l'avenir avec confiance et cessent de vouloir fuir leur pays.

Le Premier ministre veut attirer les investissements étrangers, d'abord en provenance de l'Union européenne, et prend l'exemple d'un centre touristique avec station de ski à Brezovica, pour un investissement de 400 millions d'euros avec 3000 emplois induits, dont le contrat d'aménagement a été remporté en avril par un consortium d'entreprises françaises. Il se plaint de la lenteur de délivrance d'un visa Schengen pour un homme d'affaires, qui doit souvent patienter trois mois ! Il en va de même pour les étudiants, ce qui ne peut qu'encourager une émigration clandestine.

M. Jean-Luc Reitzer interroge alors M. Mustafa sur le phénomène djihadiste : le risque existe-t-il au Kosovo ?

M. Mustafa reconnaît son existence mais ne dispose pas de chiffres précis : environ 150 Kosovars sont engagés dans des conflits extérieurs. Les tribunaux en ont condamné certains à leur retour. De même, les autorités musulmanes du pays ont-elles décidé de renvoyer chez lui un imam envoyé par la Turquie et convaincu d'extrémisme. Il constate que certaines ONG arabes venues après la guerre se sont livrées à une propagande islamiste. Pour autant, il rappelle que le Kosovo pratique un Islam traditionnellement tolérant, dans le respect d'une coexistence pacifique avec les orthodoxes et les catholiques.

### **3. Entretien avec le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et le ministre de l'Intégration européenne**

*Hashim Thaçi (PDK), ministre des Affaires étrangères, est un des fondateurs de l'armée de libération du Kosovo (UÇK) et a participé à tous les principaux évènements conduisant à l'indépendance du pays. Premier ministre de 2007 à 2014, il a négocié aussi bien la fin de la supervision internationale en septembre 2012 qu'un accord historique avec la Serbie en avril 2013.*

*Bekim Çollaku (PDK), ministre de l'Intégration européenne, chercheur en sciences politiques, est l'ancien conseiller de M. Thaçi, dont il est très proche.*

Les deux ministres s'expriment à tour de rôle avec un discours commun : leur priorité est l'Europe. Ils

veulent un accord d'association, résoudre le problème des visas et entrer au Conseil de l'Europe.

Ils rappellent que le Kosovo est aujourd'hui un facteur de stabilité dans la région et que la paix avec la Serbie a eu des effets bénéfiques.

Mme Gosselin-Fleury rappelle le rôle du groupe d'études pour appuyer leurs demandes et M. Rouquet souligne l'importance de la diplomatie parlementaire pour faire avancer tous ces sujets.

M. Hillmeyer, qui rappelle la forte présence kosovare en Alsace, se demande pourquoi l'exode continue alors que la guerre est finie et que la situation économique s'est sensiblement améliorée. De même, comment expliquer la fuite d'intellectuels ou de personnes exerçant des professions supérieures ?

MM. Thaçi et Çollaku constatent que c'est l'émigration illégale qui est en forte hausse : les réseaux mafieux diffusent de fausses nouvelles et profitent de la misère. La police joue pourtant son rôle : 77 personnes ont été arrêtées fin mars 2015.

Les ministres souhaitent une modification des procédures d'accueil des ressortissants étrangers et le rétablissement du Kosovo sur la liste des pays d'origine sûrs.

La délégation française leur promet de saisir le Gouvernement de ces problèmes. Mme Gosselin-Fleury précise qu'un argumentaire est en préparation au sein du ministère des Affaires étrangères pour le Conseil d'État.

#### **4. Entretien avec le recteur de l'Université de Prizren**

*Le recteur Rame Vata, est professeur de chimie, ancien député et binational français-kosovar. Très francophile, il s'exprime dans un français parfait.*

Le recteur présente son université qui compte cinq facultés. Il précise que des enseignements ont également lieu en langue turque et bosniaque.

M. Vata raconte son histoire personnelle. Sa famille a fui la guerre et s'est réfugiée en Alsace, où elle a été très bien accueillie.

Revenu depuis 8 ans dans son pays après avoir été conseiller du ministre de l'Éducation nationale Xavier Darcos, il a été président de l'Alliance française et est très attaché à la francophonie. Il regrette la faiblesse de la coopération avec la France en matière d'enseignement, alors qu'elle est importante avec l'Allemagne ou l'Autriche. Il souhaiterait davantage de contacts avec les universités françaises pour développer des programmes en commun et développer l'apprentissage du français, actuellement largement supplanté par l'anglais et l'allemand.

L'ambassadrice de France précise qu'elle est en relation avec le ministre de l'Éducation, M. Arsim Bajrami, et que c'est la France qui paie les professeurs de l'École française. Un lycée français est en projet mais il nécessiterait un engagement plus affirmé du Gouvernement kosovar, de même qu'un effort financier de sa part pour ouvrir une section bilingue, à l'instar de ce qui s'est fait en Albanie.

La délégation promet de relayer les demandes du recteur auprès des universités françaises, telles que celles de Strasbourg ou Mulhouse.

## CONCLUSION

Pays brisé par la guerre infligée par la Serbie, le Kosovo a une image négative dans l'opinion internationale. Certains le dénoncent en tant qu'État mafieux, corrompu, pratiquant la traite d'êtres humains. En 2010, un rapport du député suisse Dick Marty a même porté des accusations de trafic d'organes prélevés sur des prisonniers serbes par des combattants de l'UÇK. La communauté serbe continue à se dire discriminée et victime de représailles.

La situation politique est incertaine, après six mois sans gouvernement, et la croissance économique semble incapable d'endiguer un chômage massif conduisant à l'émigration de milliers de Kosovars.

De retour de sa mission, il importe que le groupe d'études de l'Assemblée nationale puisse apporter son témoignage sur la réalité du Kosovo aujourd'hui, telle qu'elle lui est apparue au cours des nombreux entretiens et visites qu'il a eu l'occasion d'effectuer dans le pays.

Jeune État, jeune démocratie, jeune population, le Kosovo est définitivement engagé sur la voie d'un redressement économique et social visible à travers tout le pays : nouvelles infrastructures, commerces, hôtels, restaurants,...

Le respect des minorités est assuré par la Constitution et les deux monastères serbes visités, qui ont fait part de leur crainte d'être pris pour cible à la fin

de la guerre, ont reconnu que leur situation était à présent largement sécurisée.

À ces éléments positifs, la délégation souhaite ajouter un motif de satisfaction : c'est l'intérêt manifesté par tous ses interlocuteurs pour un développement des relations avec la France.

Le groupe d'études de l'Assemblée nationale doit donc s'efforcer de faire connaître la position du jeune État lorsqu'il est injustement attaqué. C'est le sens de l'initiative qu'ont eue à leur retour à Paris les quatre membres de la délégation en cosignant une lettre adressée à la Présidente de la Délégation chargée des activités internationales, lui demandant de bien vouloir proposer au Bureau de l'Assemblée nationale la transformation du groupe d'études à vocation internationale en groupe d'amitié, ce qui a été accepté.

Dans l'attente de sa ratification par le Bureau, cette décision démontre la volonté de l'Assemblée nationale de renforcer sa coopération avec l'Assemblée du Kosovo et de soutenir la demande d'intégration du Kosovo à la communauté internationale.

## ANNEXE : PROGRAMME DE LA VISITE OFFICIELLE DU GEVI SUR LE KOSOVO



**Republika e Kosovës**  
**Republika Kosovo – République du Kosovo**  
*Kuvendi – Skupština – Assemblée*

---

DIRECTION DU PROTOCOLE ET DES RELATIONS INTERNATIONALES

**Pristina, 30 Mars – 03 Avril 2015**

### **Composition de la délégation de l'Assemblée nationale française:**

1. Mme Geneviève GOSELIN-FLEURY, Présidente du groupe d'études sur le Kosovo
2. M. Francis HILLMEYER, Vice-président du groupe d'études
3. M. René ROUQUET, Membre du groupe d'études
4. M. Jean-Luc REITZER, Membre du groupe d'études
5. M. Thierry BEAUGENDRE, Secrétaire administratif du groupe d'études
6. Mme Roxane BAUX, Assistante parlementaire de Mme GOSELIN-FLEURY.

NB : la Délégation a été accompagnée au cours de son séjour par M. Lulzim Hiseni, ministre-conseiller à l'ambassade du Kosovo à Paris, qui a aimablement prêté son concours en tant qu'interprète.

### **LUNDI 30 MARS 2015**

**22:20 Arrivée de la Délégation du Groupe d'études sur le Kosovo**  
*Prishtina International Airport “Adem Jashari”,*  
*Vol : Austrian Airlines / OS 769*

### **Accueil à l'aéroport “Adem Jashari”:**

Accueilli par la Direction du Protocole et des Relations Internationales de l'Assemblée de la République du Kosovo et par S. Exc. Mme Maryse Daviet, Ambassadrice de France à Pristina

*Transfert et installation de la délégation à l'Hôtel*

**Hotel “Sirius”**  
Agim Ramadani Street  
10000 Prishtina

**MARDI, 31 MARS 2015**

- 08:50 Départ de l'Hôtel pour l'Assemblée de la République du Kosovo**
- 09:00 Entretien avec M. Kadri Veseli, Président de l'Assemblée**  
*Bâtiment de l'Assemblée, Cabinet du Président*
- 09:35 Entretien avec Mme Atifete Jahjaga, Présidente de la République du Kosovo**  
*Bâtiment de l'Assemblée, Cabinet de la Présidente*
- 10:00 Entretien avec M. Enver Hoxhaj, Président, et les membres de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée**  
*Bâtiment de l'Assemblée, salle S II*
- 10:50 Entretien bilatéral avec le Groupe d'amitié Kosovo – France**  
*Bâtiment de l'Assemblée, salle S II*
- 11:45 Conférence de presse commune (*télévisée*) des présidents des Groupes France-Kosovo et Kosovo-France**  
*Bâtiment de l'Assemblée, face à salle S II*
- 12:15 Déjeuner offert par le Président de la Commission des Affaires étrangères**  
*Restaurant Tiffany, Pristina*
- 14:30 Entretien avec Mme Teuta Sahatqija, Présidente, et les membres de la Commission pour l'Intégration européenne**  
*Bâtiment de l'Assemblée, face à salle S II*
- 16:00 Retour à l'Hôtel**
- 19:30 Dîner offert par M. Sabri Hamiti , Vice-président de l'Assemblée, président du Groupe d'amitié Kosovo – France**  
*Hôtel Sirius*

**MERCREDI 1ER AVRIL 2015**

- 08:50 Départ de l'Hôtel pour le Ministère des Affaires étrangères**  
*Siège du Gouvernement*
- 09:00 Entretien avec M. Hashim Thaçi, Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères et M. Bekim Çollaku, Ministre pour l'Intégration européenne**  
*Cabinet du Ministre, 3ème étage, bureau 310*
- 10:30 Départ pour Prekaz**
- 11:45 Dépose de gerbe au Mémorial “Adem Jashari”**  
*Entretien avec le conservateur du mémorial, M.Murati Jashari*
- 12:30 Départ pour Prizren**
- 13:30 Entretien avec M. Ramë Vataj, Recteur de l'Université de Prizren**  
*Université de Prizren*

**14:30 Déjeuner offert par la Présidente de la Commission pour l'Intégration européenne**

**16:15 Visite de la vieille ville de Prizren**

**17:30 Départ pour Pristina**

**JEUDI 2 AVRIL 2015**

**09:30 Départ pour Pejë**

*Visite du Monastère. Rencontre avec la Mère supérieure*

**13:30 Déjeuner à Gjakovë**

*Restaurant Çarshia e Jupave*

**16 :00 Visite du monastère de Deqan. Rencontre avec le Supérieur**

**18 :30 Retour à l'hôtel**

**20:30 Dîner-buffet offert par S. Exc. Mme Maryse Daviet**

*Résidence de Mme l'ambassadrice de France à Pristina*

**VENDREDI 3 AVRIL 2015**

**11:30 Entretien avec M. Isa Mustafa, Premier Ministre de la République du Kosovo**

*Siège du Gouvernement, Cabinet du Premier Ministre*

**12:30 Départ de l'hôtel pour l'aéroport “Adem Jashari”**

**14:45 Décollage du vol Austrian Airlines / OS 778 à destination de Vienne**